



# MAIRIE DE LANTENAY

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE du Lundi 05 octobre 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le Lundi 05 octobre 2020 à 19 heures, sur convocation de Monsieur Jean-Louis BENOIT, Maire.

*Etai<sup>ent</sup> présents* : Mr BENOIT Jean-Louis - Mr BALLAND Raymond – Mr PERTREUX Anthony – Mr CHABAUD Michel – Mr CHEVILLON Kévin- Mme DUNEZAT Sandrine – Mr MIALON Jean-Pierre – Mr PELISSON Alexandre – Mme PELISSON Georgette – Mme SAVEY-GENET Evelyne.

*Etait excusé* : Mr ROLLET Cyril

*Secrétaire de séance* : Mme PELISSON Georgette.

Après approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 07 septembre par tous les membres présents, Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la séance du 05 octobre.

#### **1- Frais de déplacement liés à la bibliothèque municipale**

Monsieur le Maire informe les membres présents que Mme Chevillon, bénévole au sein de la bibliothèque municipale, est amenée à effectuer plusieurs déplacements à la Bibliothèque Départementale de l'Ain pour des échanges de livres prêtés et l'achat de nouveaux livres.

Elle bénéficiera d'un plein de carburant en dédommagement de ses frais kilométriques par an.

Les membres présents ont noté qu'il serait nécessaire d'entamer une réflexion sur les moyens de redynamiser la fréquentation de la bibliothèque municipale.

#### **2- Délibération : Subventions aux associations communales**

A l'unanimité, les membres présents décident de verser cette année les subventions suivantes :

- 1200.00 euros au Sou des Ecoles des Trois Communes (Izenave, Lanténay et Outriaz), dont 500.00 euros sont affectés à la classe d'Izenave pour le voyage scolaire prévu à Paris début 2021.
- Les élèves de CM1 – CM2 ont fait la demande à chacune des communes du RPI.
- 100.00 euros sera versée à l'association « Pour les Rires de Simon ».

#### **3- Délibération : Nomination d'un représentant au sein de la CLECT – Haut-Bugey-Agglomération**

A la demande de Haut-Bugey-Agglomération il est nécessaire que chaque commune membre nomme un représentant au sein de la CLECT.

La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité

(communauté ou métropole) ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique (FPU). Bien qu'elle ne définisse pas les attributions de compensation, tâche qui revient aux exécutifs locaux (conseils communautaires et municipaux), la CLECT contribue à garantir l'équité financière entre les communes et la communauté en apportant transparence et neutralité des données financières.

Monsieur Michel CHABAUD se porte candidat.

Sa candidature est validée à l'unanimité.

#### **4- Délibération : Convention pour la répartition des frais d'investissement au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)**

Il a été décidé par les 3 maires représentants au sein du RPI de modifier la convention actuelle concernant la répartition des frais d'investissement.

La répartition qui sera appliquée est la suivante :

- 50% du montant de l'investissement à la charge de la commune dans laquelle les travaux sont réalisés
- 25% à la charge de chacune des deux autres communes

Cette nouvelle répartition est validée à l'unanimité

#### **5- Situation sur l'avancement des travaux communaux**

- Isolation des combles de la mairie :

Les travaux préliminaires de cheminement pour la maintenance des VMC sont en cours de finition par l'employé communal.

L'intervention de l'entreprise d'isolation Martinez est prévue pendant les congés scolaires d'automne.

La commune de LANTENAY a bénéficié des certificats d'économies d'énergie proposés par le SIEA pour isoler les bâtiments.

Le montant des travaux s'élève à 2 412,85 € TTC.

La prime CEE (CertiNergy & Solutions - engie) est de 1 907,81 € pour la partie mairie et de 1070€ pour la partie du logement occupé.

Ces travaux présentent un solde positif, la commune sera créditée de la somme de **565 €**.

- Changement du portail du cimetière :

Un devis a été établi par l'entreprise PEY Métal pour l'installation d'un portail neuf en remplacement de l'actuel sérieusement dégradé. Coût des travaux : 4 350.00 euros HT.

Les travaux sont acceptés avec 9 voix favorables à l'acceptation du devis et 1 voix contre.

- Réparation du mur du cimetière :

Une partie du mur côté Est menace de s'effondrer. Il est urgent de le réparer afin de sécuriser les lieux et monuments qui se trouvent près de ce mur. Deux devis ont déjà été reçus,

La commune est en attente de 2 autres devis pour sélectionner l'entreprise qui réalisera les travaux.

Tous les membres présents sont favorables à l'exécution de ces travaux au plus tôt.

Dans cette attente, l'employé communal va protéger le mur pour éviter la chute des pierres.

- Pont du Tremblay :

La commune a réceptionné le rapport établi par l'Agence d'Ingénierie.

L'estimation des travaux faite par l'agence d'ingénierie, supérieure à 100k€, ne peut être validée en l'état. Monsieur le Maire a pris contact avec l'entreprise MMBA qui va établir un devis, et doit contacter d'autres entreprises.

- Elargissement de la route du Tremblay :

Les travaux ont démarré le 05 octobre.

Monsieur le Maire explique l'avancement à l'aide de photos prises sur le chantier.

- Aménagement chemin de la Cornette :

Deux pré-études d'aménagement du chemin de la Cornette sont présentées afin de limiter la circulation et réduire la vitesse des véhicules.

L'ensemble des membres présents est favorable aux projets proposés.

Une synthèse des pré-études sera élaborée par les membres de la commission des travaux le 20 octobre

- Situation des projets de travaux à l'église avec la commune d'Outriaz :

Les communes sont en possession de plusieurs devis :

Il est nécessaire de créer une commission spécifique des 2 communes, Outriaz et Lantenay pour gérer ce dossier

**6- Compte rendu diverses réunions :**

- Assemblée Générale du Syndicat Intercommunal des Eaux du Valromey :

Monsieur le Maire s'est rendu à l'assemblée générale du SIEV qui a eu lieu le 10 septembre afin de procéder à l'élection des nouveaux membres du bureau :

Président : M. Didier Bourgeois Hauteville

1<sup>er</sup> Vice-Président : M. André Bolon Haut Valromey ; 2<sup>eme</sup> Vice-Présidente : Mme Denise Serpol Champdor – Corcelles ; 3<sup>eme</sup> Vice-Président : M. Jean-Louis benoit Lantenay

Les délégations du conseil syndical au Président ont été également données lors de cette assemblée.

- Association de gestion des Narcisses :

Madame Georgette PELISSON s'est rendu le 17 septembre à l'association de gestion des Narcisses pour l'installation des membres du bureau.

Elle a été élue en qualité de trésorière au sein de cette association.

Madame PELISSON a assisté en visio-conférence à l'assemblée générale des MARPA de France le 29 septembre.

- Les communes forestières :

Monsieur Anthony Pertreux a assisté à une réunion des communes forestières le 15 septembre à Nantua

Après lecture du rapport moral par l'ancien Président, les membres présents ont procédé à l'élection des membres du nouveau conseil d'administration.

Monsieur Anthony Pertreux est membre du nouveau conseil d'administration.

L'élection du Président et des vices présidents auront lieu le 09 octobre.

Un bilan sur l'état actuel des forêts a été présenté par l'ONF lors de la réunion.

#### **7- Questions diverses**

- **Réunion avec la SEMCODA pour la réhabilitation du bâtiment de la fromagerie**

Monsieur le Maire commente le retour de la réunion qui a eu lieu avec Mr RONGER le 23 septembre.

La commune espère que le dossier déposé retiendra l'attention du conseil d'administration, une réponse devrait est attendue d'ici fin d'année 2020.

- **Rédaction d'un livret d'accueil – infos pratiques du village**

La commission « cadre de vie » va se réunir le 13 octobre afin d'élaborer un livret d'accueil – infos pratiques pour les actuels et futurs administrés de la commune.

- **Visite des locaux du Centre de Première Intervention Non Intégré (CPINI)**

Monsieur le Chef de Corps de la compagnie du CPINI Lantenay/Outriaz propose de faire visiter aux élus les locaux et équipements du centre d'Outriaz le 08 novembre.

- **Commission des finances**

Dans le cadre de l'élaboration du projet « nouveau bâtiment communal » il est nécessaire de constituer un groupe de travail qui va établir un cahier des charges et définir un programme sur ce sujet. Il sera question de créer une commission propre à ce projet et de contacter les associations susceptibles d'être intéressées.

- **Local de chasse & Amicale des pompiers**

Une convention a été élaborée par la commune, ce document a été adressé aux présidents des amicales des sapeurs-pompiers et de la chasse.

- **Eclairage public**

De nouveaux lampadaires ont été installés au lotissement du Tremblay avec des ampoules « leds ».

Plusieurs ampoules de lampadaires du village sont grillées, le SIEA qui gère l'éclairage public doit faire intervenir l'entreprise Salendre pour les remplacer par des ampoules « leds »

La séance a été levée à 21 heures 45.

Le Président de séance,

Monsieur BENOIT Jean-Louis.

A blue circular official stamp of the Commune de Lantenay is partially visible behind the signature. The stamp contains the text "COMMUNE DE LANTEPAY" and "15000".

La Secrétaire de séance,

Madame PELISSON Georgette

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Pelisson", is written over a blue circular official stamp.

Toutes les délibérations relatives à ce Conseil Municipal sont consultables en mairie